

**La remise des coupons se fera uniquement entre le 14 septembre et le 31 décembre 2021**

**NOM et Prénom du parent bénéficiaire de la CAF** .....

NOM de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Sexe :  Masculin  Féminin

Adresse : .....

.....04000 Digne les Bains

### **ASSOCIATION PARTENAIRE**

Dénomination exacte de l'association partenaire : .....

.....

Pour la saison 2020-2021, le montant de la cotisation s'élève à : .....€

Fait à Digne les Bains, le .....

Tampon de l'association et Signature d'un responsable de l'association

« **Toutes les mentions sont obligatoirement à renseigner** »

### **LES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR BENEFICIER DES COUPONS SPORTS ET LOISIRS**

#### **Pour les jeunes de 6 à 18 ans**

- L'appel à cotisation complété par le club de son choix. (Limité à 1 activité par an et par enfant)
- Un justificatif de domicile sur la commune de Digne les Bains (eau, électricité...)
- **Le livret de famille (obligatoire même si renouvellement)**
- La notification d'attribution de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) fournie par la CAF ou la MSA
- 1 photo d'identité (facultative) pour bénéficier d'une carte de réduction, pour les entrées piscine des Eaux Chaudes et l'école du Golf de Lavandes.

#### **Pour les personnes handicapées :**

Les personnes handicapées bénéficient des coupons sports, sans conditions de ressources, ni d'âge, doivent fournir :

- L'appel à cotisation complété par le club.
- La carte d'invalidité à 80 %
- Un justificatif de domicile sur la commune de Digne les Bains (eau, électricité...),
- 1 photo d'identité (facultative) pour bénéficier d'une carte de réduction, pour les entrées piscine des Eaux Chaudes et l'école du Golf de Lavandes.